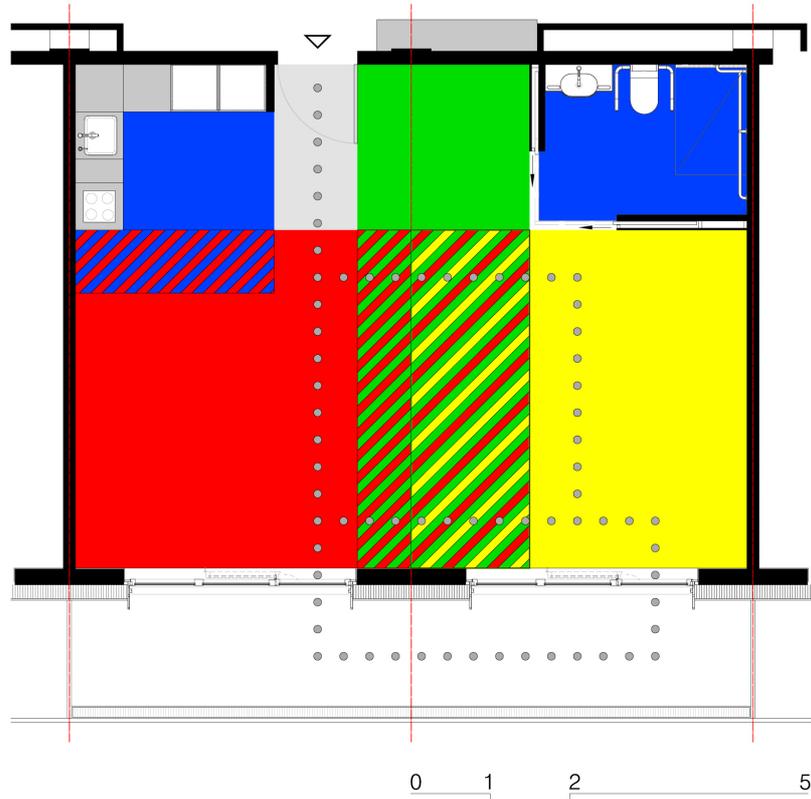


Logement neuf

HABITAT NEUF
LOGEMENT MODULABLE



SERVICES



CUISINE - SANITAIRES



ENTREE - RANGEMENTS

ESPACES DE VIE



SEJOUR



INTIMITE

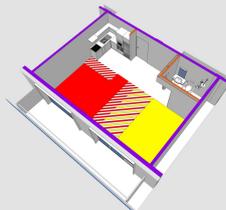
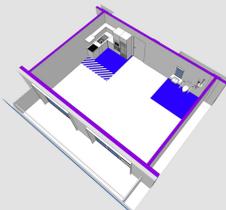


ESPACE MEDIAN
A TOUT FAIRE



CIRCULATION

SCHEMA ORGANISATIONNEL



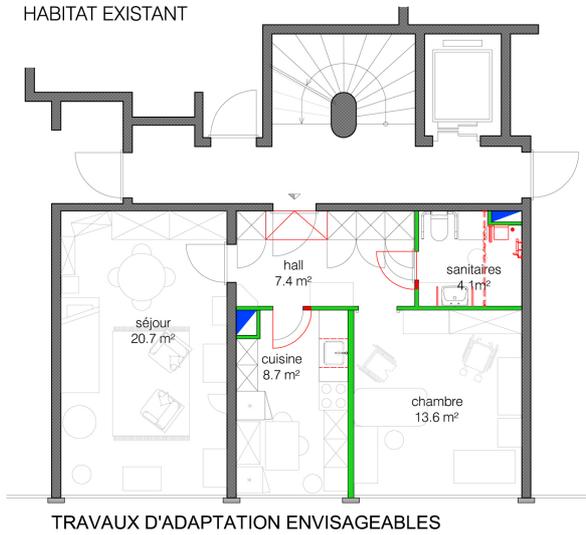
L'espace de vie peut s'aménager en

- un espace unique type studio-loft
- un espace divisé en deux, soit « séjour » et « intimité », plus ou moins grands selon le choix fait entre les trois positions de la cloison amovible
- un espace divisé en trois, soit « séjour », « intimité » et « espace médian » dédié aux activités intéressant l'habitant (hobbies, travail à domicile, études, lit d'appoint).

L'espace des services, conçu en bande technique, est composé d'une suite de quatre entités comprenant :

- la cuisine, ouverte ou fermée, aménageable pour personne en chaise roulante, avec extension possible sur séjour,
- le hall d'entrée,
- l'espace de rangement avec des armoires volantes, un emplacement pour garer une chaise roulante et un accès direct aux sanitaires ;
- les sanitaires, avec aménagement d'un bac de douche plat ou d'une baignoire (amovible), une porte d'angle à deux pans coulissants ouvrant dans l'espace rangements et/ou dans l'espace « intimité » (chambre à coucher).

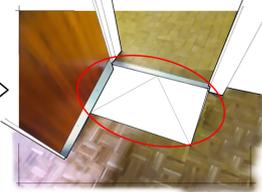
Logement existant



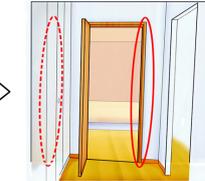
■ Eléments adaptés



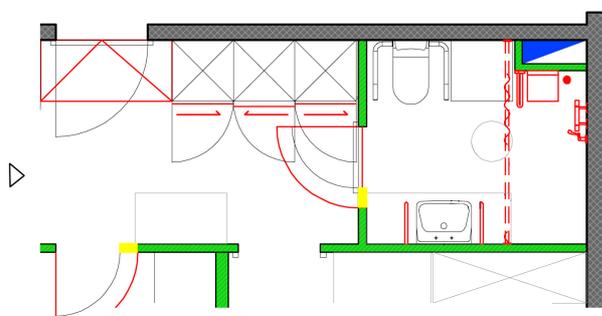
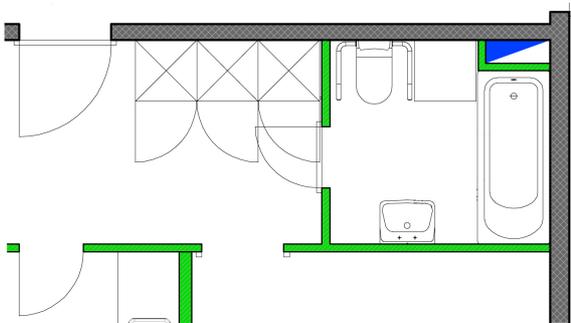
Entrée:
- Pose rampe vissée devant porte palière



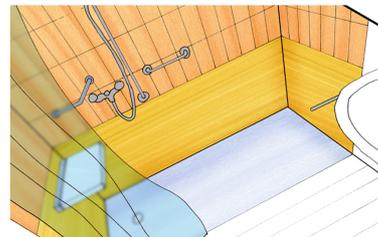
Hall:
- Elargissement passage accès sanitaires et cuisine
- Remplacement portes ouvrantes armoires par des portes coulissantes (éventuel)



Cuisine:
- Dépose (réversible) meuble sous évier



■ Mur porteur
■ Galandages et gaines
■ Démolition
■ Eléments neufs



La liste des travaux ci-dessous a été établie après visite sur place et discussion avec la locataire. Elle donne une image des types d'aménagements suggérés.

- Dans hall d'entrée : pose d'une rampe pour sécuriser le franchissement du seuil de 3,7cm de la porte palière.
- Dans la cuisine : élargissement de la porte à 80cm, dépose mobilier sous plan de travail pour faciliter accès chaise roulante (re-posable pour locataire suivant), réagencement du frigidaire et du congélateur pour en faciliter l'accès.
- Dans les pièces : installation de télécommandes pour stores.
- Dans les sanitaires : en 1ère étape élargissement unilatérale porte à 80cm + pose barres d'appui, en 2ème étape dépose de la baignoire, façon de fonds de douche à la romaine (réservation possibilité repose baignoire sur fonds de douche si demande par locataire suivant) + éventuels travaux d'adaptation (robinetterie, écoulement), application au sol d'un produit anti-glisse
- Sur l'ensemble du réseau électrique : contrôle général des dispositions d'accessibilité et de sécurité, mise à hauteur requise des commandes et prises électriques, pose de prises complémentaires,
- Et une liste des aménagements suggérés pour les locaux communs et l'accès à l'immeuble : porte d'entrée automatique, coulissante et sans seuil, application au sol d'un produit anti-glisse
- Local vélos : création place pour chaise roulante et recharge électrique, tous locaux communs : amélioration éclairage.

Les préconisations évitent les travaux lourds et coûteux (murs porteurs, gaines, menuiserie extérieure) pour s'en tenir aux éléments légers, aisément adaptables et limitant la durée des chantiers et les nuisances aux habitants. Les travaux offrant une plus-value de qualité pour tous (par ex. élargissement de portes) seront conservés. Les travaux à caractère prothétique seront réversibles après le départ de l'actuel occupante de l'appartement : on déposera les barres d'appui dans le couloir, on reposera des éléments déposés (p.ex. le meuble clipsé sous plan de travail cuisine) et, si le propriétaire l'impose, la baignoire déposée peut être reposée au-dessus du tub de douche, sans surcoût, selon le design ci-dessus proposé par les architectes.